

Le Champétrusien



Sommaire

Le Champétrusien souvenir Monument aux Morts	page 1
Sommaire et coordonnées de la Mairie	page 2
Le mot du Maire	page 3
Retour sur 2024	pages 4 à 8
Projets réalisés, en cours et à venir	page 9
Hommage	pages 10 à 12
Saint Pierre ès Champs est classée en FRR	page 13
L'école Octave PELLERIN, son embellissement	page 14
Infos pratiques	page 15
Soyez vigilants	page 16

MAIRIE DE SAINT PIERRE ES CHAMPS
2 place de la mairie - 60850 Saint-Pierre-ès-Champs
Tel : 03.44.82.52.07

Mail : secretariat@mairie-saint-pierre-es-champs.com

Site : mairie-saint-pierre-es-champs.com PERMANENCE DU

SECRETARIAT Lundi 16h-18h / Jeudi 16h-18h et sur

RDV EN CAS D'URGENCE VEUILLEZ CONTACTEZ :

Mme BORGGOO : 06.24.31.68.70 - M. VUILLERMOZ : 06.12.53.93.88

M. VERVAEKE : 06.15.04.38.48 - M. KACEL : 06.28.18.27.3

L'application « Intramuros » téléchargeable gratuitement vous permet de bénéficier de toutes les informations pratiques et sur les événements relatifs à votre commune.

De même, nous vous recommandons de vous inscrire sur le site Alerte citoyen pour être informé immédiatement de tout événement ponctuel (se renseigner en Mairie).

Le mot du maire,

Mesdames, Messieurs,
Chers Champétrusiens,



Toute l'équipe municipale se joint à moi pour vous souhaiter ainsi qu'aux personnes qui vous sont chères une excellente année 2025. Je souhaite la bienvenue aux nouveaux habitants qui ont choisi Saint-Pierre-ès-Champs pour lieu de vie et je les invite à venir se présenter à la mairie.

Je tiens à remercier chaleureusement pour leur travail, leur implication, et leur disponibilité :

- Les Adjoints, les membres du Conseil Municipal, leurs conjoints et les bénévoles qui animent la vie communale.
- Les Enseignants et les membres du SIVOS.
- L'ensemble des Agents Communaux, pour la qualité de leur service précieux à notre collectivité au service de nos concitoyens. L'engagement de chacune et de chacun contribue au bien vivre ensemble dans notre village.

Bienvenue aux 7 nouveaux nés et félicitations aux couples qui se sont unis par le mariage dans notre mairie. Je forme également des vœux d'espoir, de bonne santé et de prompt rétablissement pour celles et ceux qui sont touchés par la maladie. Je pense aussi à tous nos êtres chers qui nous ont quittés en 2024 et m'associe avec tout le Conseil Municipal à la peine de toutes ces familles.

Comme beaucoup de mes collègues, j'ai été choquée d'entendre que la dette de l'état est due aux dépenses des collectivités territoriales, alors même que les collectivités votent tous les ans, par obligation, un budget en équilibre. Nous nous tenons rigoureusement à une politique budgétaire saine. **Ainsi, depuis de nombreuses années, nous n'avons pas augmenté les impôts locaux.** L'état ayant augmenté ses valeurs locatives, le contri-

buable a vu sa taxe foncière augmentée, mais ce n'est en rien une décision municipale. Avec des dépenses de fonctionnement contenues, des investissements raisonnables nous maintenons le cap fixé tout en faisant travailler des entreprises locales. Pour maîtriser les dépenses liées à l'énergie, nous avons fait le choix de remplacer les lampes ancienne génération par des lampes LED, dans les classes, à la mairie et l'éclairage public.

La lecture du bulletin vous rappellera les événements forts qui ont marqué notre commune tout au long de l'année écoulée. En attendant de vous présenter mes bons vœux pour l'année qui s'annonce, le samedi 11 janvier 2025 à 11h00, je me permets de vous souhaiter de passer de très belles fêtes de fin d'année, j'ai une pensée pour les personnes qui seront éloignées des leurs pour diverses raisons et je leur adresse un message de courage.

Joyeuses fêtes à tous !

Le Conseil Municipal et moi-même auront un réel plaisir à vous retrouver lors de la cérémonie des vœux du **Samedi 11 janvier 2025 à 11H à la mairie.**

Bien respectueusement

Martine BORGEO

RETOUR SUR 2024

Les évènements 2024 à Saint Pierre ès Champs

Le marché de Noël



La cérémonie des vœux 2024



Une équipe mobilisée le 18 Janvier



23 mars, repas des aînés.



Réunion publique Guichet Unique Habitat



Pâques,
1^{er} avril
chasse aux œufs.



4 mai, procession sur la colline
sainte Hélène





8 mai, commémoration
au monument aux Morts



Le 25 mai,
les Brayonnades



30 août, Inauguration
des travaux de l'église
et du monument aux morts



8 septembre,
Après-midi guinguette
(organisé par la CCPB)



1^{er} décembre, le marché de Noël

Marché de Noël

sur le site des Tourbières
à SAINT-PIERRE-ÈS-CHAMPS

DE 10H00
À 17H00

AVEC
DJ David
ANIMATION
Toute la journée



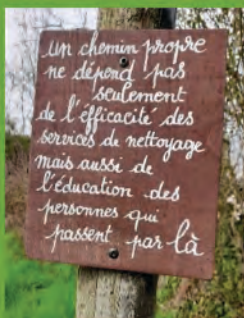
Dimanche 1^{er} DÉCEMBRE 2024

Marché des producteurs et artisans locaux
Dégustations, animations, visite du Père Noël, tours en catèche ...

Renseignements : 06 24 31 68 70 / 06 09 45 81 09
secretariat@mairie-saint-pierre-es-champs.com

ENTRÉE ET PARKINGS GRATUITS

TRAVAUX 2024



Notre commune subit malheureusement des incivilités

Porte de l'église



Coût : 5 322 €

Entreprise Charpentes du Pays de Bray



Après les travaux

Nettoyage de la façade de la mairie

Coût : 1 860 €

Entreprise Lescornet de Saint Germer de Fly

Place de la Mairie



Coût : 103 €

Réalisation OISE IMPRIM' Saint Germer de Fly

Voirie

Coût : 62 527 €

Route de la Cornaillerie et route de Puiseux
Subvention Conseil départemental 27 300 €
Fonds propres commune 35 227 €



Travaux de peinture

Coût : 15 775 €

Classe, mairie, portes extérieures.
Entreprise Rouet



Remplacement de luminaires en Led

Classe, mairie.
Entreprise Levasseur

Monument aux Morts



Coût : 21 400 €

Dont Subventions :

Département **13 961 €**

Région **3 000 €**

Association Souvenir Français **2 000 €**

Fonds propres commune **2 438 €**

Sente piétonne et mise en sécurité de la D104

Travaux en cours de réalisation.



TRAVAUX PRÉVUS EN 2025



Fin 2024, aux Caillouets et aux Bouards les lampadaires ancienne génération seront remplacés par des lampadaires à technologie LED, moins consommateurs d'énergie avec diminution de l'intensité la nuit comme dans toute la commune.



Fin 2025, fin des travaux d'enfouissement des réseaux rue de l'Ironpha.



Isolation de la petite halle aux Tourbières



Etude par la gendarmerie, puis par la préfecture pour l'implantation de caméras de vidéo surveillance.

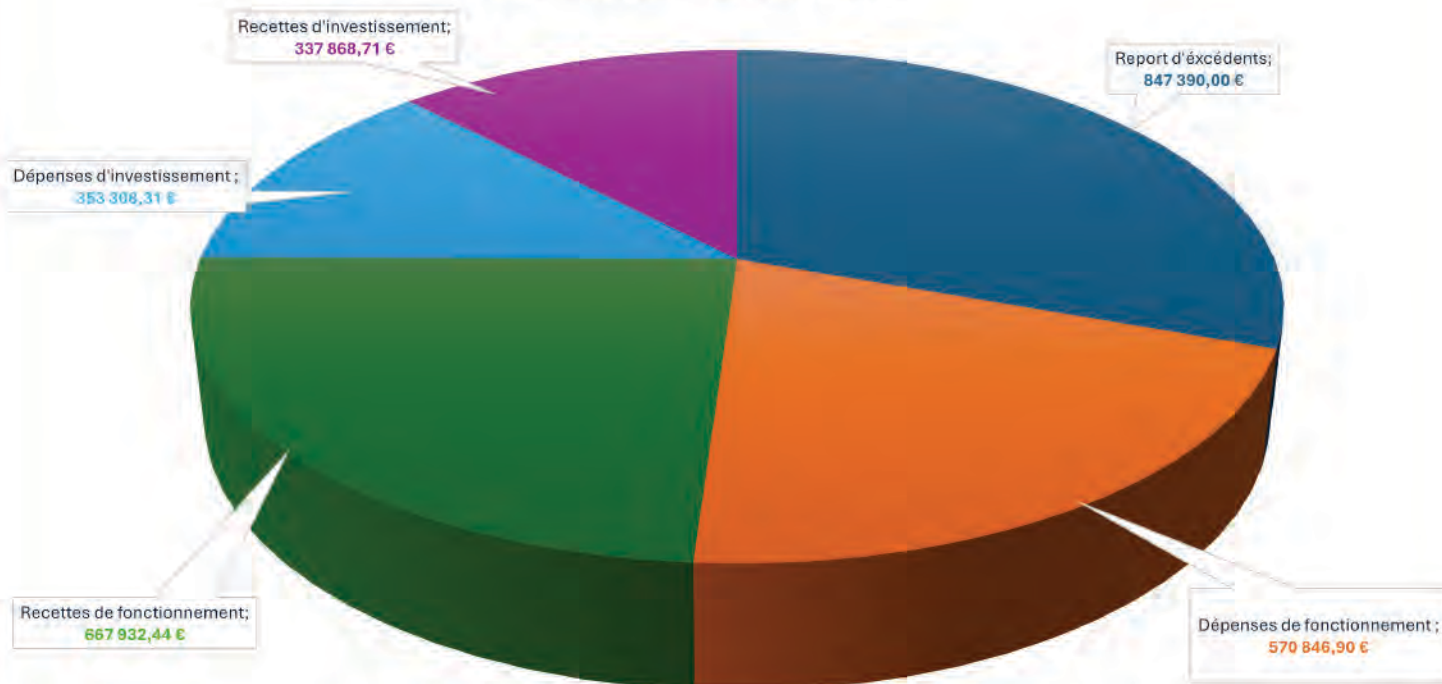
LE BUDGET PRIMITIF 2024 S'ÉQUILIBRE :

- En FONCTIONNEMENT : 1 476 142.05 €

- En INVESTISSEMENT : 721 128 €



Compte Administratif 2023





HOMMAGE

Notre monument aux morts a été restauré ! Les travaux ont duré 4 mois par Monsieur Cédric COURTOIS artisan d'art.

La municipalité a inauguré ce lieu emblématique de mémoire collective, le vendredi 30 août 2024 en présence des concitoyens, mais aussi de nombreux élus du département dont la Présidente Nadège LEFEBVRE, des élus de la région et des membres de l'Association du Souvenir Français.

Afin d'appuyer l'hommage qui est fait à nos compatriotes morts pour la France aux grés des différents champs de combats, nous souhaitons évoquer la mémoire de certains noms inscrits sur le monument dans notre bulletin municipal.

Vous trouverez ainsi des natifs de la commune qui se sont battus pour la France, et ne sont jamais revenus. Certains ont combattu à Verdun, dans le Somme, la Marne ou encore lors de la bataille du Chemin des Dames dans l'Aisne.

Alexandre FONTAINE **(11 Aout 1877 - 25 Septembre 1915)**

Fils de Victor Alexandre FONTAINE, charpentier de 32 ans et de Germaine CARRE, ménagère de 24 ans, Il naquit le 11 Août 1877 aux Frères Jean, à Saint Pierre ès Champs.

Charpentier comme son père, brun aux yeux bruns d'un mètre soixante-huit, au front haut, au menton fort et au visage allongé, il est d'abord

classé par l'armée dans les services auxiliaires en raison d'une pointe de hernie à droite, et dispensé de service actif.

Il habita Neuf-Marché de Juillet 1903 à Mai 1905 (où il s'est marié le 12 Mai 1900 avec Marie Adèle DESHAYE), puis à Saint Pierre ès Champs jusqu'en février 1910.

Il s'est ensuite installé au 49, rue Pelleport à Paris (XXe arrondissement), après avoir convolé à nouveau en justes noces à Hébécourt, le 3 Janvier 1910, avec Louise Marie CASSIN.

Peu après le début de la guerre, il a déménagé à Asnières le 6 Août 1914.

Suite à une décision de la Commission de réforme de l'armée, Il est classé dans le Service armé, le 19 Décembre 1914 et il a rejoint, à 37 ans, le 17 Mars 1915, le 3ème Régiment du Génie en tant que sapeur. Six mois plus tard, il est grièvement blessé à Dancourt dans la Somme, par un éclat d'obus dans la région du bassin.

Transporté à l'Hôpital Jeanne d'Arc de Montdidier, il est décédé de ses blessures, le 25 Septembre 1915, à 38 ans.

Il recevra la Croix de Guerre avec palme.

Louis FIEVÉ **(28 Décembre 1882 - 05 Mai 1917)**

Né le 28 Décembre 1882 à Saint-Pierre-Es-Champs, le fils de Lucien FIEVE, journalier de 23 ans et de Marie Henriette DUBUS 21 ans, Louis était l'aîné d'une famille de neuf enfants. Domestique dans la vie civile, il mesurait 1m77 (soit 11 cm de plus que la moyenne de l'époque) et présentait un visage ovale aux

yeux bleus, orné d'un nez fort et d'une petite bouche. Ses cheveux noirs couvraient son front.

Incorporé le 4 Août 1914, il a quitté Beauvoir-en-Lyons où il résidait alors pour rejoindre le 51^{ème} Régiment d'Infanterie à Beauvais. Le 14 Octobre 1915, il est évacué du front pour maladie, atteint d'une furonculose au poignet gauche, pendant deux mois. Le 4 Mai 1916, il intégrera le 19^{ème} Régiment d'Infanterie dans la 5^{ème} compagnie.

Il est promu soldat de Première classe, le 25 Février 1917.

Après avoir traversé la guerre sur les différents fronts du nord-est, le 19^{ème} RI se retrouve début Mai 1917 dans le secteur d'Hurtebise à deux pas de Craonne.

Selon l'Abbé Cadiou, « après l'échec de l'offensive du Général Nivelle du 16 Avril sur le chemin des Dames, le haut commandement ne voulait pas laisser à l'ennemi la liberté de se ressaisir. La lutte continua les jours suivants, ardents et sanglants de part et d'autre. Le 21 au soir, le généralissime indiquait : « qu'aucun arrêt

des opérations n'était à envisager ».

Le 23, le général ordonnait à la 6^{ème} armée une action d'ensemble sur le Chemin des Dames. Après sept jours de combats acharnés la brèche n'était toujours pas ouverte, il ne pouvait être question désormais de viser à rompre le front ennemi, et à atteindre des objectifs éloignés. La question était maintenant d'user et d'épuiser la résistance ennemie.

C'est à cette mission, terrible, périlleuse et meurtrière que s'emploiera le 19^{ème} R.I. dans le secteur d'Hurtebise, pendant les jours qui suivent.

L'attaque est fixée au samedi 5 Mai à 9 heures. La journée est belle mais elle commença très



mal. De nombreux obus français mal réglés tombaient sur les premières lignes françaises !

Enfin, l'assaut est donné ! La compagnie de Louis FIEVE s'élança à l'assaut de l'Eperon rocheux du Monument et de la Grotte des Dragons. Les combats se firent au corps à corps, à la grenade, à la baïonnette, au poignard, voire au lance flammes. Les Allemands pointaient leurs innombrables mitrailleuses, abritées dans les grottes et balayaient le terrain. Ils jaillissaient par des escaliers souterrains de la Grotte des Dragons et contre attaquaient. La 5^{ème} Cie a dû se replier et a perdu le contact avec nombre de ses hommes.

Le 5 au soir la situation était désastreuse : le premier bataillon a très peu progressé ; le second bataillon avait deux petits postes avancés dans une tranchée ; mais deux compagnies de son bataillon (la 5^{ème}, celle de FIEVE, et la 7^{ème}) ont été anéanties, la 7^{ème} n'a plus un seul officier ; le troisième bataillon est revenu à sa position de départ.

Louis FIEVE n'aura pas vu la poursuite des combats le lendemain avec le Régiment d'Infanterie. Il est porté « Disparu au combat » le 5 Mai 1917 dans le secteur d'Hurtebise dans l'Aisne, près de Craonne, où il repose sans sépulture.

Recueil synthétique :

- MARAIS Xavier François Marie. Né en 1883 et mort en octobre 1914 âgé de 31 ans, à Vitry le François dans la Marne des suites de maladie contractée en service.
- RADANNE Raoul. Né en 1888, ouvrier agricole. Il a rejoint le 128^{ème} Régiment d'Infanterie en août 1914. Il sera gravement blessé en avril 1915 par des éclats d'obus au bras gauche et au crâne. Sa blessure à la tête a nécessité une trépanation. Il mourra de ses blessures le 16 avril 1916 dans la Meuse. Il avait 28 ans

Merci à Anais Gauffillier pour son précieux concours et son travail de recherche.



ECONOMIE LOCALE, COUP DE POUCE FISCAL



Agence nationale
de la cohésion
des territoires

Classée en zone « France Ruralité Revitalisation (F.R.R.) », la mairie de Saint Pierre ès Champs accompagne le « coup de pouce » fiscal et social pour les activités économiques.

Le plan « France Ruralités » de juin 2023 en faveur des territoires ruraux, a opéré une refonte des zones de revitalisation rurale, qui aboutit à un zonage plus clair, juste et efficace pour épauler les territoires ruraux.

Dans ce cadre, l'Etat a classé en juin 2024, notre commune de Saint Pierre ès Champs, en zone F.R.R. "France Ruralités Revitalisation".

Concrètement c'est un véritable « coup de pouce » pour les entreprises Champétrusiennes de toutes natures, qui se sont créées ou reprises après le 1er juillet 2024 et jusqu'au 31 décembre 2029, car elles vont bénéficier de différentes exonérations fiscales et sociales, selon différentes modalités, durant 5 ans, puis dégressives pendant 3 ans.

Cela concerne principalement :

- Exonération d'impôt sur les bénéfices (IS / I.R) - *Entreprise nouvelle*
- Exonération de droits de mutation pour l'acquisition de fonds de commerce et de clientèles d'un montant n'excédant pas 107 000 € - *Entreprise nouvelle et ancienne*
- Exonération de taxe foncière sur les propriétés bâties (TFPB) - *Entreprise nouvelle*

- Exonération de cotisation foncière des entreprises (CFE) - *Entreprise nouvelle*
- Exonération durant 1 an de cotisations patronales, d'assurance maladie, d'assurance vieillesse et d'allocations familiales pour l'embauche d'un CDI ou CDD de 12 mois pour toutes les entreprises de moins de 50 salariés - *Entreprise nouvelle et ancienne*

A l'instar de la CCPB, le conseil municipal a délibéré favorablement pour l'exonération de la taxe foncière sur les propriétés bâties (TFPB), et pour l'exonération de cotisation foncière des entreprises (CFE) dans le cadre du dispositif F.R.R., afin de renforcer l'attractivité économique de notre commune !

Références :

<https://entreprendre.service-public.fr/vosdroits/F31048>

<https://entreprendre.service-public.fr/vosdroits/F31139>

TRAVAUX À L'ÉCOLE



L'équipe municipale se mobilise pour l'embellissement de l'école Octave PELLERIN, afin qu'elle soit un lieu agréable d'apprentissages et de découvertes pour les élèves.

L'école élémentaire publique et laïque Octave Pellerin fait partie du syndicat mixte appelé « Syndicat des Deux Vallées », qui réunit 4 communes (Neuf Marché, Bouchevillers, Ernemont la Villette et Saint Pierre ès Champs), dont le siège est à Neuf Marché, présidé par Mme Martine DERVARIC, Thierry GREVIN en qualité de Vice-Président bénévole. Ce syndicat gère le Regroupement Pédagogique Intercommunal (RPI). Rappelons que Neuf Marché et Saint Pierre ès Champs sont les deux communes disposant d'une école pour accueillir les élèves.

L'école Octave PELLERIN accueille pour cette rentrée 2024 – 2025 une cinquantaine d'élèves répartie en deux classes de deux niveaux.

Sous la responsabilité de Mme SCHAEFFER, 26 élèves évoluent en classe de CE1 / CE2. Quant à Mme CADIEU, directrice, elle enseigne aux 24 élèves de CM1 / CM2.

Durant cet été, la mairie de Saint Pierre ès Champs n'a pas ménagé ses efforts, car elle a investi dans des travaux de peinture et de réaménagement dans les salles de cours, pour rendre les lieux d'apprentissage plus fonctionnels, agréables et lumineux. La mairie est

attentive au bien être des élèves en proposant un service de cantine, encadré par du personnel municipal, et avec le choix d'un nouveau prestataire.

En outre, soucieuse de la sécurité des enfants lors des montées et descentes de cars scolaires, la municipalité a confirmé la demande express aux chauffeurs de s'arrêter sur la place devant la mairie, minimisant ainsi tout risque d'accident, car les enfants ne sont pas à proximité de la route.

De surcroît, le conseil municipal a délibéré favorablement sur la prise en charge de l'abonnement et l'installation d'un E.N.T. ('Espace Numérique de Travail) pour que les élèves puissent bénéficier gratuitement d'accès numérique à des contenus éducatifs et pédagogiques, ceci de façon sécurisée.

Cette implication vis-à-vis de notre école démontre une véritable volonté à garder l'école sur la commune, car avec des effectifs chancelants d'une année sur l'autre des élèves du SIVOS, cela peut, sur une décision purement administrative de l'éducation nationale, remettre en question le nombre de classes, sachant que pour cette rentrée 2024 – 2025, un poste d'enseignant a été supprimé au sein du RPI. Vigilante et réactive, l'équipe municipale fait en sorte d'apporter d'excellentes conditions aux enfants et à la communauté éducative, pour faciliter les apprentissages scolaires et extra-scolaires qui constituent un socle essentiel pour appréhender sereinement leur avenir !

LE COIN DES INFOS PRATIQUES

MAISON D'ECONOMIE SOLIDAIRE

Services de proximité :
Pays de Bray Services / Pays de Bray emploi
4 rue de la prairie ZA du Grand Pré
60650 La Chapelle aux Pots
Site internet : www.eco-solidaire.fr
Mail : maison@eco-solidaire.fr

Formations : Ateliers et chantiers d'insertion
Pôle environnement : Les sens du Bray – la recyclerie
Tel : 03 44 80 25 25

Services à la personne : aide à domicile
(ménage, bricolage, jardinage, garde enfants + 3 ans)
Tel : 03 44 80 25 20

CENTRE SOCIAL INTERCOMMUNAL « FRANÇOIS MAILLARD »

MAISON FRANCE SERVICES
4 rue des écoles
60850 Le Coudray Saint Germer
Tel : 03.44.81.83.00
Site internet : www.centresocialmaillard.com
Facebook : CentreSocialduCoudrayStGermer

DISPOSITIF MONALISA

Contre l'isolement des personnes âgées
Tel : 03.44.06.66.21.
Mail : monalisa@oise.fr

DECHETTERIES

Tel vert : 0 800 60 20 02
Site : smdoise.fr
- La Chapelle aux Pots : Impasse de la prairie
- Saint-Germer de Fly : CD 129 vers le Coudray
- Sérifontaine : Rue du 8 mai 1945
Lundi de 14h00 à 18h00
Mardi au samedi de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 18h00

RELAIS ASSISTANTES MATERNELLES

Tel : 03 44 79 08 48
Mail : ffraisse@cc-paysdebray.fr

MULTI ACCUEIL

Enfants de 2 mois ½ à 4 ans
Du lundi au vendredi de 7h30 à 18h30
3 chemin des sables 60650 St-Aubin en Bray
Tel : 03 44 79 08 48
Mail : petite-enfance@cc-paysdebray.fr

ASSISTANTE SOCIALE

10 avenue Victor Hugo 60000 Beauvais
Tel : 03 44 10 75 30
Mds.boislisle@oise.fr
Permanence sur rendez-vous à Sérifontaine
les lundis et jeudis

NUMÉROS UTILES

Pompiers : 18 ou 112
SAMU : 15
Police : 17
Gendarmerie du Coudray St Germer : 03.44.81.36.17
La brigade est ouverte :
Le Lundi de 8h00 à 12h00
Le Mercredi de 14h00 à 19h00
Le Vendredi de 14h00 à 19h00
Le Samedi de 8h00 à 12h00 et de 14h00 à 19h00

En dehors de ces horaires, merci de vous rendre à la gendarmerie de Auneuil, 168 avenue du Maréchal Foch 60390 AUNEUIL.
Tel : 03.44.47.59.17

Les restos du COEUR du Coudray St-Germer sont ouverts pour la période d'hiver :

Les Mercredis de 10h30 à 12h00 et 13h30 à 16h00
au 1 rue des Ecoles jusqu'au 15 Mars.

Les inscriptions sont réalisées aux mêmes heures.

L'aide alimentaire est soumise à la justification des ressources et des charges.

Téléphone : 09 83 64 55 04 adresse mail : ad60.le-coudray@restosducoeur.org



! SOYEZ VIGILANT...



Votre Mairie et la Communauté de Communes du Pays de Bray vous informent



Les 3 règles d'or délivrées par l'Agence Nationale de l'Habitat (ANAH) :
<https://www.anah.gouv.fr>

1. Le service public ne démarche jamais.

2. Toujours demander les subventions avant de signer les devis.

3. Ne jamais communiquer ses identifiants personnels, numéro fiscal...

Plus d'informations pour se prémunir des fraudes et arnaques :
<https://france-renov.gouv.fr/fraudes>



ATTENTION AU DÉMARCHAGE ABUSIF

5 ASTUCES pour repérer une éventuelle escroquerie



LES BONS RÉFLEXES

ÉCARTER tout démarchage téléphonique

CONTRÔLER la qualification de l'entreprise

COMPARER les prestations et les prix
↳ 2 devis minimum

PRENDRE UN TEMPS DE RÉFLEXION avant de s'engager

SE RENSEIGNER sur l'entreprise

Les fiches Qualité EnR

Le solaire dans le nord, ça fonctionne ? Oui mais pas à n'importe quel prix !



Face à la recrudescence de démarchages intempestifs, voici des chiffres et ordres de grandeur concernant l'énergie solaire photovoltaïque chez les particuliers.

Puissance, énergie et productivité

En Haut de France, 3 kWc en autoconsommation peuvent permettre de réduire sa facture de 20 à 30 % en moyenne

Combien ça coûte ?

Ordres de grandeur à +/-10% pour la fourniture, l'installation et les démarches administratives :

3kWc : 7500€ TTC

6 kWc : 12000€ TTC

Pour vous accompagner, le Guichet Unique de l'Habitat du Pays de Bray au 0 801 908 600 (numéro vert et gratuit) ou par mail guh@cc-paysdebray.fr